



*Lundi 25 novembre les élus communautaires se sont réunis en conseil.
Retour sur quelques délibérations adoptées.*

En préambule, le Président a souhaité la bienvenue à Delphine Perreau, Maire des Adrets qui siège désormais au conseil communautaire en remplacement de Sophie Rivens.

1- Réorganisation de l'exécutif et attribution des différentes délégations

La gouvernance de la communauté de communes doit faire face à un certain nombre de modifications. La première est liée au décès de Christophe Borg survenu en septembre. Après le respect d'une période de deuil, les élus ont procédé à son remplacement au poste de Vice-Président en charge des déchets. Deux candidats : Patrick Ayache, conseiller municipal à la ville de Crolles et Patricia Bellini, conseillère municipale à la ville de Pontcharra et c'est cette dernière qui a été élue.

La deuxième, c'est la démission de Sidney Rebboah de son poste de Vice-Président en charge du tourisme et de l'attractivité du territoire. Un changement de situation professionnelle avait rendu impossible d'assumer, en plus de ses fonctions de maires, ses fonctions de Vice-Président à l'intercommunalité. Il a donc, fait le choix de démissionner de l'exécutif de la communauté de communes. « *J'en profite d'ailleurs pour saluer le travail accompli et les nombreux qu'il a porté : schéma de développement touristique, schéma des activités de pleine nature, restructuration de l'Office de tourisme Belledonne Chartreuse, ...* » a tenu à rajouter le Président Baile.

Enfin, Le Président a souhaité profiter de la modification du Bureau exécutif pour reconnaître l'investissement de madame Besson et ainsi lui proposer un poste de Vice-Présidente. Pour rendre possible sa candidature, il fallait donc qu'elle démissionne de son poste de conseillère déléguée en charge des sports. Pour ce poste de 12^e Vice-Président, trois candidats étaient en lice : Anne-Françoise Besson, Brigitte Destanne de Bernis et Martin Gerbaux et c'est Anne-Françoise Besson qui a été élue 12^e Vice-Présidente en charge des Sports et du Tourisme. Enfin, du fait de cette réorganisation qui rassemble désormais le sport et le tourisme et dans un souci d'équilibre entre les deux massifs de Belledonne et de Chartreuse, Clément Bonnet, Maire de Sainte-Marie-du-Mont et seul candidat a été élu conseiller communautaire délégué au développement et à la valorisation des activités de pleine nature.

Agenda, ordres du jour et délibérations sur www.le-gresivaudan.fr/conseil
Suivez le conseil communautaire en direct ou en replay sur [YouTube](https://www.youtube.com/).

Contacts : Pierre-François TRANCHAND – 04 76 90 92 30 / 06 19 05 04 86 – Aurélie PALLUEL – 06 67 27 21 16
presse@le-gresivaudan.fr

2 – Un vote du budget reporté mais une solidarité affirmée

Le Président Henri Baile a tenu à expliquer les raisons qui l'ont conduit à décider de repousser le vote du budget 2025 au printemps prochain. « Aujourd'hui, notre situation financière demeure favorable, nous pouvons être fiers de nos choix de début de mandat qui ont permis de rééquilibrer les richesses au sein du bloc communal. Il n'est pas question de revenir dessus. Toutefois, il est de notre responsabilité de dresser plusieurs constats. D'abord, nous savons que les mesures annoncées dans le débat relatif au projet de loi de finances pour 2025 auront un impact non négligeable sur le budget de notre communauté de communes. En effet, au-delà de la ponction sur nos dotations qui devraient s'établir à 1,4 millions d'euros, d'autres mesures d'économies pourraient nous amener à perdre près de 5 millions d'euros de fonctionnement. Ensuite, les premières orientations budgétaires et les écarts constatés entre le Budget Prévisionnel et le Compte Administratif nous invitent à questionner nos taux d'exécution. Enfin, les investissements lourds de fin de mandat et qui se poursuivront en début du prochain mandat doivent être fiabilisés. Afin de prendre la mesure de ces questionnements et de disposer du temps d'analyse nécessaire, j'ai donc souhaité reporter le vote du budget selon le calendrier suivant : le Débat d'Orientation Budgétaire sera traité en conseil au mois de février 2025 et le budget 2025 sera soumis au vote lors du conseil d'avril. Ce calendrier va ainsi nous permettre de travailler à l'élaboration d'un budget de prudence pour 2025, tout en sécurisant les investissements jusqu'à la fin du mandat et au-delà ». Si le Débat d'Orientation Budgétaire et le vote du budget 2025 sont reportés, les élus tiennent cependant à réaffirmer leur soutien au bloc communal et leur engagement aux côtés des communes en maintenant à 4 M€ pour 2025, le montant de la Dotation de Solidarité.

Agenda, ordres du jour et délibérations sur www.le-gresivaudan.fr/conseil
Suivez le conseil communautaire en direct ou en replay sur [YouTube](https://www.youtube.com/).

Contacts : Pierre-François TRANCHAND – 04 76 90 92 30 / 06 19 05 04 86 – Aurélie PALLUEL – 06 67 27 21 16
presse@le-gresivaudan.fr